

NOM de l'élève :

Prénom :

Sexe M ou F

Date de naissance : Lieu :

Adresse de résidence de l'enfant :

Inscription en Classe de..... pour l'année 2026/2027 à :

☐ L'école Maternelle « Les Petits Pas »

☐ L'école élémentaire « Albert Grégoire »

Renseignements concernant les parents de l'enfant

	Parent 1	Parent 2
Nom		
Nom de jeune fille		
Prénom		
Adresse domicile		
Téléphone		
Mail obligatoire pour le portail famille		
Profession		
Téléphone travail		
Situation familiale	Célibataire Mariés Pacsés Union libre Divorcés Séparés Veuf (ve)	

Si les parents sont séparés, la résidence principale pour l'inscription scolaire est fixée au domicile :

☐ de la mère ← OU → ☐ du père

Renseignements concernant les frères et sœurs

Nom	Prénom	Date de naissance	Lieu de scolarisation

Cette demande fait-elle l'objet d'une demande de dérogation : NON ☐ OUI ☐

Ecole et classe fréquentée l'année scolaire précédente :

NOM de l'élève : Prénom :

Restauration scolaire : OUI ☐ NON ☐ Accueils Périscolaires : OUI ☐ NON ☐

Le restaurant scolaire est ouvert à tous les enfants ayant 3 ans avant le 31 décembre de l'année de rentrée scolaire. L'enfant doit être autonome (capable de porter seul les aliments avec une fourchette ou une cuillère à la bouche).

Pour toute **absence** une messagerie est à votre disposition sur le **portail famille**.
Cette absence devra être signalée par mail avant 8h20, afin que le repas soit déduit.
Tout repas défalqué se fera avec un mois de décalage sur la facturation.

Documents demandés pour la pré-inscription :  **Tout dossier incomplet sera refusé**

- ✓ Le livret de famille (pages des parents et de chaque enfant)
- ✓ Carte d'identité recto/verso (du responsable légal qui effectue la démarche)
- ✓ Toutes les pages de vaccinations du carnet de l'enfant ou un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge
- ✓ Un justificatif de domicile datant de moins de trois mois
- ✓ Jugement de divorce pour les personnes concernées ;

Les informations recueillies dans le présent dossier feront l'objet d'un traitement informatisé destiné à la gestion des inscriptions scolaire par le service périscolaire et les élus de la commission affaires scolaires de la commune de Spay. La durée de vie ne pourra excéder la période de scolarisation de l'élève dans une école de la commune ou, pour les services payants, celle nécessaire au recouvrement des sommes dues.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations qui vous concernent, en vous adressant au Délégué à la Protection des Données de la ville de Spay : dpo@ville-spay.fr.

Fait à....., le/...../..... pour une rentrée le /...../.....

Nom et prénom du parent 1:

Signature :

Nom et prénom du parent 2:

Signature :